

Embassy of the Kingdom of Morocco
Washington, D.C.



سجادة المملكة المغربية
ول شندو

N° C-199/14

Washington, le 19 septembre 2014.

A

**MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION
-RABAT-**

Destinataire principal : CAB/1- SG/4
Destinataire CC : DG7/3-DG9/2
Transmission : Cryptée
Objet : Visite du Ministre algérien des Affaires Etrangères à Washington
Référence : M/L n° 191 du 16/ 09/2014

Suite à mon envoi cité en référence, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Ministre algérien des Affaires Etrangères, Ramtane Lamamra, effectue actuellement une visite à Washington, durant laquelle il a, notamment été reçu, hier, par le Secrétaire d'Etat américain, John Kerry.

Le ministre algérien a également été invité, aujourd'hui, par le Centre des Etudes Stratégiques et Internationales (CSIS), à Washington, pour présenter un exposé sur les relations américano-algériennes. Les organisateurs ont choisi comme intitulé de l'exposé *Algeria-U.S. Relations: Challenges in the Maghreb and Sahel/ Relations entre l'Algérie et les Etats Unis : les défis au Maghreb et au Sahel*).

Le ministre algérien a articulé son intervention autour de trois axes : les relations américano-algériennes, l'Algérie et le Sahel, l'Algérie et le Maghreb.

1. les relations américano-algériennes

- L'Algérie et les Etats-Unis partagent les mêmes valeurs et principes, notamment ceux prônant l'indépendance et l'autodétermination.
- Les deux pays œuvrent de concert en faveur de la paix et la résolution des conflits.
- L'Algérie et les Etats Unis ont ouvert un dialogue stratégique, depuis trois ans.
- L'Algérie et les Etats Unis continuent d'échanger les points de vue sur les différentes questions internationales et de coopérer et mener des actions conjointes de lutte contre le terrorisme.

3719

19 SEP. 2014

2. l'Algérie et le Sahel

- L'Algérie, qui se considère elle-même un pays du Sahel, entretient d'excellentes relations avec tous les pays de cet espace et ce dans le respect des règles de bon voisinage et de non ingérence
- Elle offre ses bons offices pour la résolution du conflit malien et mène le processus de médiation entre les parties au conflit et soutient tous les efforts de l'Union africaine dans le cadre du processus de Nouakchott
- Le processus de médiation de paix parrainé par Alger est soutenu par les pays limitrophes du Mali ainsi que par l'ONU, l'UA, la CEDEAO et l'UE, « ce qui ne laisse pas de place aux troubles fêta »

3. l'Algérie et le Maghreb

- L'engagement ferme de l'Algérie envers l'unité des pays du Maghreb et de ses peuples et la résolution pacifique des conflits
- Le projet d'intégration maghrébine n'a pas pu porter ses fruits à cause notamment du conflit du Sahara. A cet égard, le Ministre algérien a réitéré la position de son pays quant au soutien au principe de l'autodétermination des peuples, d'autant plus que l'Algérie compte sur son territoire 165000 réfugiés sahraouis.
- L'excellence des relations avec la Tunisie et la Mauritanie
- Le dossier libyen intéresse l'Algérie au premier plan, en prônant une solution inclusive pour une réconciliation nationale impliquant toutes les parties, y compris les partisans de l'ancien régime et à l'exception des groupes terroristes
- L'Algérie s'oppose à toute intervention étrangère dans ce dossier, et soutient l'effort des pays du voisinage immédiat de la Libye pour instaurer la stabilité dans ce pays.

Il y a lieu de souligner que le Ministre algérien n'a pas soulevé les relations de son pays avec le Maroc dans son intervention. C'est en réponse à une question de l'auditoire qu'il a été amené à souligner que les relations bilatérales entre les deux pays ne sont pas aussi inquiétantes que ne le laisse croire les médias. Il a notamment indiqué que les relations commerciales du Maroc avec l'Algérie sont plus importantes que celles le liant à d'autres pays africains et que les frontières terrestres ne resteraient pas fermées indéfiniment mais que leur ouverture n'est pas prévisible dans un avenir proche. Il a, à cet égard, rappelé que des groupes techniques de travail sont censés formuler des recommandations dont l'approbation sera soumise à l'approbation des gouvernements des deux pays.



L'Ambassadeur

Rachad Bouhail